

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Novembre 2004

Québec, le 9 novembre 2004

Monsieur Serge Landry
Directeur général
Académie internationale du design et de technologie
1253, avenue McGill College, 10th étage
Montréal (Québec) H3B 2Y5

Objet : Suivi au rapport d'évaluation du programme *Design de mode* (NTC.0N)

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 8 novembre dernier, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance des mesures prises par l'Académie internationale du design et de technologie concernant les suites apportées à l'évaluation du programme *Design de mode*.

Dans son rapport d'évaluation, transmis en février 2003, la Commission avait jugé que la mise en œuvre du programme était problématique et elle avait émis cinq recommandations. La Commission note que, depuis ce temps, des actions ont été réalisées en vue de corriger les faiblesses identifiées. Le programme a été révisé; de plus, les enseignants ont reçu une formation sur l'approche par compétences et la rédaction des plans de cours. À cet égard, la Commission rappelle à l'Académie l'importance de s'assurer que l'atteinte de chacune des compétences fasse l'objet d'une évaluation.

La Commission note également que l'Académie a entrepris d'accroître le soutien offert aux élèves. L'établissement a aussi amorcé des actions afin d'améliorer l'information transmise aux candidats au programme ainsi que les communications à l'intérieur de l'établissement.

La Commission s'attend à recevoir une nouvelle évaluation du programme *Design de mode* d'ici la fin de la présente année. Elle pourra à ce moment se prononcer sur l'efficacité des mesures qui ont été mises en œuvre.

Je vous remercie de votre collaboration et je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le président,

Jacques L'Écuyer